



OUVERTURE DE SUCCESSION

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

Me Laëtitia MIGNUCCI-FAVIER
Manufacture des Tilleuls
91 Bis Boulevard Michel Perret
38210 TULLINS

Site internet : <https://mignucci-favier-tullins.notaires.fr/>



ETAT CIVIL

- Extrait de l'acte de décès
- Livret de famille de la personne décédée
- Livret de famille des héritiers
- Copie de la carte nationale d'identité du défunt et de ses héritiers
- Contrat de mariage de la personne décédée et de ses héritiers (le cas échéant)
- Convention de PACS
- Copie du jugement de divorce
- Copie de la donation entre époux (le cas échéant)
- Original du testament laissé par le défunt (le cas échéant)

PATRIMOINE

- Adresses des banques et références des comptes bancaires, au nom du défunt et de son conjoint
- Adresses des caisses de retraite et numéro de pension concernant le défunt et son conjoint, ou coordonnées de l'employeur si le défunt n'était pas retraité
- Adresses et noms des mutuelles concernant le défunt et son conjoint
- Adresses et numéro d'allocataire auprès de la caisse d'allocation familiale concernant le défunt et son conjoint (le cas échéant)
- Copie des contrats d'assurance vie du défunt et de son conjoint
- Copie de la carte vitale du défunt et de son conjoint
- Carte grise des véhicules automobiles
- Copie du bail si le défunt était locataire de son logement
- Liste des biens recueillis par succession ou donation, par le défunt et son conjoint
- Copie des donations antérieures consenties par le défunt
- Tout autres actifs pouvant dépendre de la succession : parts de SCI, mobilier de valeur, fonds de commerce...

PATRIMOINE IMMOBILIER (Si le défunt était propriétaire) :

- Titres de propriété des biens immobiliers (si bien en copropriété : nom et adresse du syndic, règlement de copropriété ; cahier des charges et règlement du lotissement)
- Avis de valeur établi par un professionnel (l'étude reste à votre disposition pour vous communiquer les coordonnées d'un professionnel capable de réaliser l'estimation de votre bien) > **Peut être fait après l'ouverture du dossier**
- Les baux de location (si immeuble loué à un tiers) et coordonnées du gestionnaire
- Derniers avis d'impôts fonciers

PASSIF

- Derniers avis d'imposition sur le revenu, avis de taxe d'habitation, et éventuellement dernière déclaration d'ISF
- Facture des frais funéraires
- Tout document relatif à des aides sociales touchées par le défunt (ADPA, allocation supplémentaire...)
- Copie des contrats d'électricité, gaz, service des eaux...
- Copie des donations faites aux enfants
- Reconnaissances de dettes et créances éventuelles
- Tout passif du et réclamé avant le décès et non réglé à ce jour